

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION DU 19/06/2018

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 18h.

Présents :

Pour l'association des parents d'élèves :

- M. Gabriel ALQUIER, Président
- Mme Nadina YVON, Trésorière
- M. Yann MADEC, Secrétaire-adjoint
- Mme Poudja KALIDAS, Conseillère
- M. Mahamoud YOUSOUF, Suppléant
- M. Alain DINY, Suppléant

Pour l'administration :

- M. Bruno ASSELIN, Principal
- Mme Victorine KASAKA, Gestionnaire-Comptable

Pour les personnels :

- Mme Christèle BESNARD-DAYRAS, enseignante 1^{er} degré
- Mme Amélie TRONEL, enseignant 2nd degré

Absents excusés :

- M. Houssen FIDALY, Vice-Président
- M. Anthony EMERIAU, Directeur

Ordre du jour :

- 1- Préparation de la rentrée 2018
- 2- Commission des personnels
- 3- Organisation de l'établissement durant les congés
- 4- Travaux
- 5- Divers

1. Préparation de la rentrée 2018

1.1. Effectifs :

Le Principal présente les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018 :

	Départs	Nouvelles inscriptions	Total
<i>Total primaire</i>	9	20	160
<i>Total Collège</i>	7	26	158
Total général	16	47	318

Cette prévision est plutôt encourageante, car les effectifs semblent maintenus. Toutefois, le nombre d'élèves est préoccupant en maternelle, ce qui amène la direction à fermer une classe. Le niveau

TPS ne sera vraisemblablement pas ouvert à la rentrée car une seule inscription en TPS à ce jour (insuffisant pour ouvrir une section TPS).

A une question d'une représentante des personnels, le principal répond que la structure primaire est susceptible d'évolution, en fonction des effectifs constatés à la rentrée 2018.

1.2. Mouvement des personnels

Un renouvellement important de l'équipe se fera à la rentrée prochaine :

Départ de :

- Bruno Asselin, Principal
- Muriel Malus, professeur de Français
- Amélie Lagarde, professeur de Mathématiques
- Sophie Mouquet, professeur d'Anglais
- Christelle Asselin, professeur d'Arts plastiques
- Hishaam Arassy, professeur d'Anglais
- Aimée Rasoalisera, professeur des écoles
- Eva Sylvain, professeur des écoles
- Emma Rakotoson, Femme de ménage

Arrivée prévue de :

- Gilbert Beaugendre, Principal
- Séverine Dupin, Professeur de Français
- Abdelkader Guettoucha, Professeur d'Anglais

Plusieurs recrutements sont en cours :

- 1 professeur des écoles
- 1 professeur d'Arts plastiques
- 1 professeur d'Anglais,
- 1 Femme de ménage

Un(e) professeur des écoles pourrait également être recruté(e) pendant deux mois sur un contrat de préformation.

Les heures de Mathématiques seront assurées par des personnels déjà en poste dans l'établissement.

Ces dispositions sont votées à l'unanimité.

2. Commission des personnels

2.1. Renouvellements de contrats et promotions

- Renouvellements de contrat

Les personnels suivants sont reconduits dans leur fonction en 2^{ème} CDD :

- Holy ANDRIAMITANTSOA, professeur des écoles 2^{ème} CDD du 01/09/2018 au 31/08/2019.
- Luce RALAIARITAFIKA, professeur des écoles 2^{ème} CDD du 01/09/2018 au 31/08/2019.
- Carolin MANANA, professeur d'EPS, 2^{ème} CDD du 01/09/2018 au 31/08/2019.
- Nambinintsoa IONIARILALA, documentaliste 2^{ème} CDD du 01/09/2018 au 31/08/2019.
- Stivio BETOMBO, surveillant d'internat, 2^{ème} CDD, du 01/09/2018 au 31/08/2019.
- Orlandine ZELA, surveillante bus et cantine, 2^{ème} CDD du 01/09/2018 au 31/08/2019.
- Angelot BOTRALAHY, gardien, 2^{ème} CDD du 01/09/2018 au 31/08/2019.
- Norine FRANCOIS, femme de ménage, 2^{ème} CDD du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les personnels suivants sont confirmés dans leur fonction en CDI :

- Amélie TRONEL, professeur de lettres moderne, CDI à compter du 01/09/2018.
Promotion à l'ancienneté en catégorie A+, 2^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Alphonse RABENANRASANA, gardien, CDI à compter du 01/09/2018.

Promotion à l'ancienneté en catégorie J', 2^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.

Un contrat n'est pas renouvelé suite au 1^{er} CDD :

- Mme ZAFITIANA Honorine, femme de ménage, fin de contrat.

- **Promotions au choix**

Sur proposition de la direction, deux personnels sont promus au choix :

- Bertrand RAMASO, Technicien informatique, est promu au 8^{ème} échelon de la catégorie B à compter du 1^{er} septembre 2018.
- Raharisoa PATRICIA, Femme de ménage, est promue au 5^{ème} échelon de la catégorie J à compter du 1^{er} septembre 2018

- **Promotions à l'ancienneté**

- Fabrice ADAMENA professeur des EPS, catégorie A', 4^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Mamy ZATOVO, professeur de mathématiques, catégorie A', 7^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Francis DUPIN, professeur de technologie, catégorie A, 3^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Evelyne TOTOMAROVARIO, professeur d'anglais, catégorie A+, 3^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Rasoazanany BAKOLY, institutrice, catégorie B, 5^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Marcellin DJAONARANA, laborantin, catégorie F, 7^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Eric FANILAZA, gardien, catégorie J, 8^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- MATHILDE, femme de ménage, catégorie J, 8^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Aimé RANDRIANARISON, Ouvrier polyvalent, catégorie H, 7^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Séraphin KIVA, gardien, catégorie J, 9^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Josiane RAZAFIMAHEFA, catégorie J, 6^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Hyacinthe VELONTSARAFENO, gardien, catégorie J, 7^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.
- Valérie VOLAZARA, secrétaire, CDI, catégorie G, 8^{ème} échelon à compter du 01/09/2018.

2.2. Augmentation salariale

La direction propose une augmentation de 6% des salaires à compter du 01/01/2018 au lieu de l'augmentation de 4% votée au CG du 14 décembre 2017. En effet, pour des raisons pratiques, le reclassement des personnels dans les nouvelles grilles ne peut être effectif qu'à compter du 1^{er} septembre 2018.

Rétroactivité de l'augmentation (janvier à juin) servie sur la paie de juin 2018.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2.3. Nouvelles grilles salariales pour l'établissement

- **Nouvelles grilles :**

Les discussions entre les délégués des personnels, la direction et l'APE en commission des personnels entamée au début de l'année 2018 ont permis d'aboutir à une réforme des grilles salariales qui répond à plusieurs critères :

- Une valeur du point d'indice unique fixée à 2220 Ariary
- Nombre restreint de grilles (3 grilles ATOS et 3 grilles Enseignantes et Direction)
- Création d'une Hors classe en fin de grille
- Création de passerelles possibles et de reclassement en cours de carrière (prise en compte des acquis de l'expérience, valorisation des parcours méritants)

- Valorisation de la carrière (passages d'échelon plus significatifs)
- Accélération de la promotion au sein d'une grille salariale.
- Prise en compte des évolutions des missions confiées aux personnels

- **Reclassement**

- **Personnels ATOS** : 3 grilles salariales

Grille 1 : Agents de service, Gardiens et Ouvriers

Grille 2 : Surveillants internat et externat, Aide maternelle, Secrétariat, Vaguemestre

Grille 3 : Secrétaire de direction, Responsable des laboratoires, Responsable informatique, Gestionnaire adjointe

- **Enseignants et Direction** : 3 grilles salariales

Grille C : Enseignants diplôme inférieur à Master 2

Grille B : Enseignants ayant un diplôme Master 2 ou plus, ou CAPEN et Gestionnaire

Grille A : Enseignants titulaires de l'Education nationale française ou équivalents (contractuels)

Les personnels sont reclassés en fonction de leur mission, de leur niveau d'études et de leur salaire 2018. Aucun personnel ne peut être reclassé à un salaire inférieur à celui du mois d'Août 2018.

L'ancienneté dans l'échelon est conservée.

Si la différence de salaire est trop importante, un gel d'un an d'ancienneté sera appliqué.

Les grilles salariales sont votées à l'unanimité.

Elles donneront lieu à un document complet signé par l'APE, la Direction et les représentants du personnel.

2.4. Primes de fonction

Les primes de fonction sont mensuelles et indexées sur le point d'indice à compter du 01/09/2018.

Les primes mensuelles suivantes sont décidées:

- 15 points d'indice pour Josiane Razafimahefa, femme de ménage, responsable des produits d'entretien
- 25 points d'indice pour Aimé Randrianarison, ouvrier, responsable de l'Atelier
- 70 points d'indice pour Emma Tianarilanto, directrice de l'internat
- 400 points d'indice pour Victorine Kasaka, gestionnaire

Ces primes sont approuvées à l'unanimité.

2.5. Congés

Dans un souci d'équité, l'ensemble des personnels ATOS bénéficiera de 42 jours de congés à compter du 01/09/2018.

- Les gardiens prennent 34 jours de congés dans le planning des congés fixés par la direction et bénéficient de 8 jours volants durant l'année.
- Les autres personnels ATOS prennent 5 semaines durant la période de fermeture du Collège en juillet-août et 1 semaine durant la période de fermeture du Collège (Noël-Nouvel an).

Ces dispositions sont votées à l'unanimité.

3. Organisation de l'établissement durant les congés

L'établissement sera fermé du 14 juillet au 19 août. La reprise du travail est prévue le 20 août et la réouverture au public le 22 août.

Cette année, la rentrée des élèves a lieu le 4 septembre.

4. Travaux

Les travaux prévus sont :

- Installation du nouveau groupe électrogène (fin juin)
- Rénovation de la structure maternelle devenue trop dangereuse (pourrissement du bois)
- Travaux de carrosserie sur le véhicule de l'établissement (4L)

5. Divers :

- L'ancien groupe électrogène sera vendu au plus offrant. La mise à prix est fixée à 10 000 000 MGA.
- Une représentante des personnels demande que la question d'une prime retraite, visant à pallier la carence de salaire des personnels au moment de leur départ en retraite soit à nouveau examinée. Le Président explique que l'APE n'est pas favorable à une telle prime, mais qu'il a demandé aux personnels de proposer à l'APE des solutions de retraite complémentaire auxquelles l'APE pourrait participer pour partie. Cette question sera examinée à la rentrée 2019.

Le Président salue les partants et remercie Yann Madec pour son implication dans le bureau et le Principal pour sa franche collaboration avec l'APE durant ces cinq ans.

Fin de la séance : 20h15

Le Secrétaire adjoint,

Yann MADEC

Le Président,

Gabriel ALQUIER